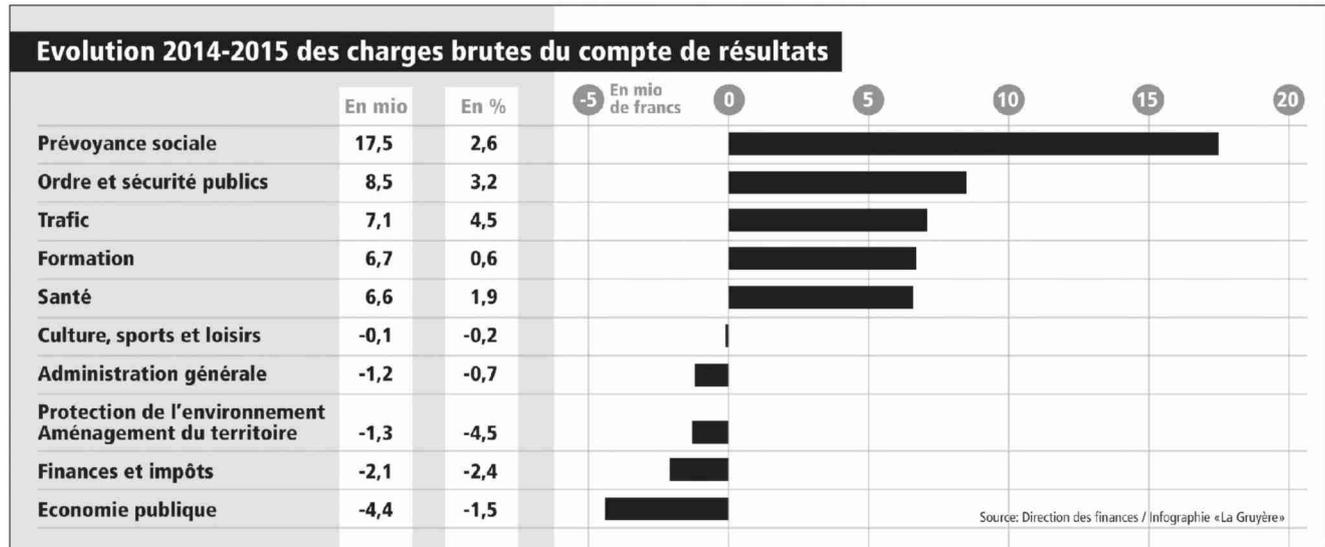


Glasson Imprimeurs Editeurs SA  
1630 Bulle  
026/ 919 69 00  
www.lagruyere.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 14'309  
Parution: 3x/semaine

Thèmes cantonaux

# Le Conseil d'Etat prévoit de nouvelles mesures d'économie



Tant dans l'élaboration du budget 2015 que dans sa planification financière jusqu'en 2018, le Conseil d'Etat entend continuer de soutenir certains domaines qu'il juge prioritaires. Certains secteurs bénéficieront ainsi de davantage de moyens l'année prochaine.

« Cette situation est probablement due aux allègements fiscaux accordés aux entreprises. Nous devons attendre quelques années pour avoir un retour sur investissement. » **GEORGES GODEL**

**CANTON.** Avec un bénéfice de 0,2 mio, le budget 2015 est équilibré. Mais Fribourg traverse un cap financier difficile.

DOMINIQUE MEYLAN

Le projet de budget 2015, présenté hier par le directeur des Finances Georges Godel, présente un bénéfice de 0,2 million de francs. Ce résultat positif, exigé par la Constitution, cache de grosses difficultés. Même avec les effets du programme

d'économies et un recours aux provisions, de gros efforts ont été effectués. Tout aussi sombres, les perspectives financières jusqu'en 2018 pourraient entraîner de nouvelles mesures d'économies (*voir ci-contre*).

Pour arriver à un budget 2015 équilibré, il manquait au départ 97,5 millions de francs. Les ajustements ont porté tant sur les charges que les revenus. Ce travail a été effectué alors que les mesures d'économies avaient déjà déployé des effets de l'ordre de 137 mio.

Les revenus des impôts augmentent de 34 mio entre 2014 et

2015. Mais cela ne permet pas de compenser les pertes de la péréquation financière intercantonale, estimées à 26 mio, et de la part au bénéfice de la BNS qui s'élève à près de 24 mio. Le canton a dû puiser dans ses provisions à hauteur de 83 mio. «C'est une chance que nous ayons pu accumuler ces réserves, estime Georges Godel. Elles nous permettent de passer un cap difficile.»

### Pas de hausse d'impôts

Le Conseil d'Etat n'envisage toutefois pas d'augmenter les



impôts. «Nous voulons absolument l'éviter, rapporte Georges Godel. En comparaison inter-cantonale, Fribourg est déjà mal placé.»

Pour le grand argentier, le problème n'est pas conjoncturel, mais structurel. Théoriquement, la baisse des revenus de la péréquation devrait être compensée par une hausse des rentrées d'impôts. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. «Cette situation est probablement due aux allègements fiscaux accordés aux entreprises, estime Georges Godel. Nous devons attendre quelques années pour avoir un retour sur investissement.»

En plus de la péréquation et de la BNS, la réforme de la fiscalité des entreprises devrait diminuer les revenus ces prochaines années. «Nous voulons être dynamiques pour que les sociétés viennent à Fribourg», affirme Georges Godel sans toutefois révéler le taux envisagé.

### Charges maîtrisées

Le programme de mesures structurelles et d'économies a permis de limiter la progression des charges du personnel dans le budget 2015. Le projet prévoit la création de quelque huitante équivalents plein-temps, en dépit de la situation difficile. C'est avant tout l'enseignement qui en profitera.

Le canton veut aussi maintenir les prestations qu'il juge prioritaires. Des moyens sont accordés à la santé et au social pour les hospitalisations hors

canton, les institutions spécialisées ou le soutien au paiement des primes maladie. La justice et l'exécution des peines, les routes et le trafic régional ou encore la formation bénéficieront de crédits accrus en 2015 (*voir tableau*).

Le canton continue à investir. Le Collège du Sud, la Haute Ecole de santé social, le bâtiment du commandement de la police, le camp du Lac-Noir ou encore l'Agroscope Liebefeld-Posieux, à Grangeneuve, sont autant de projets inscrits au budget 2015. Au total, les investissements bruts s'élèvent à 185,5 mio. Mais le degré d'auto-financement inquiète. Il atteint 80,5%, à peine plus que la norme minimale de 80%. ■

## Inquiétudes et mobilisation

Si le PDC est satisfait du budget, il s'inquiète de la situation financière de ces prochaines années. Le parti dit vouloir mettre l'accent sur de nouvelles mesures structurelles.

Pour le PLR, le budget n'est pas équilibré. Le parti déplore que l'Etat puise dans sa fortune pour financer ses investissements. Il demande la diminution des dépenses de toutes les Directions pour éviter des mesures d'économies. Le Syndicat des services publics, lui, appelle de ses vœux une journée d'action début novembre pour obtenir le retrait des coupes salariales «injustifiées». SM/DM

# Il devrait manquer plus de 700 mio d'ici 2018

Les prévisions financières du canton, réactualisées jusqu'en 2018, sont pour le moins préoccupantes. En dépit des mesures structurelles déjà entrées en vigueur et des correctifs importants apportés aux prévisions initiales, l'insuffisance de financement est évaluée à plus de 700 mio pour les quatre prochaines années. Les charges devraient augmenter en moyenne de 2,1% et les revenus de 1%. Appliquée à un budget de plus de 3 milliards, cette différence creuse un écart important.

«De nouvelles mesures portant à la fois sur les charges et les revenus seront nécessaires», a affirmé hier le directeur des Finances Georges Godel. Le Conseil d'Etat envisage une poursuite du programme actuel, l'évaluation des propositions en suspens et l'examen de nouvelles pistes. Une décision sur les économies à réaliser dans l'enseignement, qui n'ont pas été intégrées au budget 2015, constitue la prochaine échéance.

La liste des mesures en cours de préparation ou d'examen est longue. Elle comprend notamment la clarification des prestations hospitalières financées par le canton, le renforcement de l'investigation fiscale ou le réexamen des réductions de primes d'assurance maladie. Parmi les nouveautés, l'introduction de quotas pour certaines prestations hospitalières dans les cliniques privées, la révision des normes relatives aux services auxiliaires scolaires ou la limitation des nouveaux postes dans les institutions spécialisées.



Georges Godel espère ne plus devoir toucher aux salaires du personnel. ARCH - C. LAMBERT

«Je n'ai pas envie de revenir avec des mesures qui touchent le personnel», affirme Georges Godel, sans rien promettre. Le grand argentier ne souhaite pas non plus charger les contribuables, déjà sollicités. Quant à toucher aux amortissements, Georges Godel exclut cette perspective lourde de conséquences pour les générations futures.

Le canton veut soigner les prestations jugées prioritaires. Il ne devrait pas couper dans les effectifs. Au contraire, près de 300 nouveaux postes devraient être créés entre 2015 et 2018. Une forte proportion sera accordée à l'enseignement et une moindre part sera adjugée à la police. DM